



**Siège social : Gao, Quartier Aljanabandja - BP : 202 - [Région de Gao]**  
**Tél. : {223} 75 10 88 17 / 60 37 76 03 [Gao]**  
**Annexe 1 : Quartier Château (Secteur 2), Tél. : {223} 62 07 18 42 / 78 20 82 33 [Gao]**  
**Antenne Ansongo : Quartier Hydraulique - [Région de Gao] Tél. : (+223) 75 97 94 19 / 76 15 42 99 [Ansongo]**  
**Antenne Bourem : Quartier Djambourou - [Région de Gao] Tél. : (+223) 78 26 26 45 / 60 84 85 05 [Bourem]**  
**Antenne Ménaka : 1er Quartier - BP : 12 - [Région de Ménaka] Tél. : (+223) 66 33 26 60 / 98 16 59 45 / 76 33 26 60 [Ménaka]**  
**Antenne Tombouctou : Quartier Sans Fil - [Région de Tombouctou] Tél. : (+223) 76 02 34 92 / 75 03 87 16 [Tombouctou]**  
**E-mail : [ongnoho2000@gmail.com](mailto:ongnoho2000@gmail.com) ; [ongnoho2000@yahoo.fr](mailto:ongnoho2000@yahoo.fr)**

### **Objectifs et Comment y arriver ?**

**D'ici 2027, nous influencerons et pleinement impliquerons les décideurs politiques à tous les niveaux pour donner la priorité aux changements climatiques et aux défis environnementaux**

- Nous y parvenons en défendant les politiques et en renforçant le soutien de tous ceux qui sont préoccupés par les problèmes liés au changement climatique.
- Nous sollicitons des fonds de financements pour mettre en œuvre des activités liées à notre mission et à notre objectif.
- Nous plaidons en faveur de l'utilisation de sources d'énergie alternatives, telles que l'énergie solaire et éolienne, pour réduire les émissions de gaz à effet de serre.

**D'ici à 2030, nous soutiendrons les communautés en leur proposant les meilleures pratiques en matière de gestion des ressources naturelles**

- A travers des plaidoyers inclusifs (collectivités, services techniques et acteurs de la société civile), nous y parviendrons en mettant place et en vulgarisant les politiques environnementales. Ils bénéficieront des renforcements des capacités adéquats en vue de faire face aux problèmes liés au changement climatique.
- Nous mettrons à la disposition des communautés des ressources humaines à travers notre expertise afin de prévaloir la restauration des terres, les aménagements (mare, bourgoutière), ce qui augmente l'infiltration et la rétention ;
- Nous sensibiliserons les communautés aux nombreux facteurs qui sous-tendent la dégradation des cycles de l'eau et la perte de fertilité des sols. Nous adopterons l'irrigation au goutte-à-goutte ou aspersion pour une économie d'eau et augmentation du rendement, ce qui en retour accroît la production agricole.
- Nous mettrons l'accent sur les techniques de gestion durables et efficaces qui produisent plus de nourritures sur moins de terres et avec moins d'eau afin de promouvoir la sécurité alimentaire, la résilience au changement climatique et la prospérité rurale.
- Ces actions seront soutenues par une synergie et une coordination soutenue par une communication permanente qui sera mise en place.

**D'ici 2030, nous atteindrons 70 % de participation communautaire à l'agroforesterie pour atténuer les effets du changement climatique**

- Nous parviendrons améliorer les rendements des cultures, diversifier les revenus, renforcer la durabilité et la résilience climatique du système alimentaire, il s'agit de créer des habitats pour la biodiversité et protéger les personnes et le bétail contre les événements de chaleur extrême en combinant des plantes pérennes (arbres et arbustes) et des plantes herbacées annuelles (cultures) et parfois des animaux pour les communautés.

**D'ici 2030, cinq millions d'arbres auront été plantés dans nos zones de couverture pour éviter les fluctuations des précipitations et les augmentations de température**

- Nous travaillons à créer un habitat plus vert pour tous en impliquant les décideurs politiques, les parties prenantes et les communautés, en plaidant et en faisant des actions conservatoires des eaux et des sols /défense et restaurations des sols, des plantations massives d'arbres par la mise en place d'une unité de production des plants.

**D'ici 2030, la sécurité alimentaire sera normalisée dans notre zone de couverture**

- la sécurité alimentaire sera normalisée dans notre zone de couverture par la multiplication des périmètres irrigués villageois et l'accroissement des petits périmètres maraichers ainsi que la construction des points d'eau.
- Causes sous-jacentes qui compromettent la sécurité alimentaire à savoir le conflit constituent une menace majeure pour la sécurité alimentaire qu'il faut normaliser par des séances de sensibilisation entre agriculteurs et éleveurs.
- L'augmentation de la variabilité du climat et des extrêmes climatiques, liée au changement climatique, a des répercussions sur toutes les dimensions de la sécurité alimentaire (faire des digues de ceintures, reboisement, Zaï, Demi-lune, Digue filtrante.).

**D'ici 2030, la morbidité et la mortalité liées aux maladies infectieuses dues au manque d'assainissement dans les communautés vulnérables de notre couverture auront diminué de 60 % ou plus**

- L'accent sera mis sur la sensibilisation sur l'hygiène et l'assainissement de latrine qui sont complexes à gérer compte tenu de la surexploitation car elles nécessitent un curage régulier et peuvent générer une contamination importante du sol et de l'eau si elles ne sont pas correctement gérées, ce qui provoque ensuite des effets néfastes sur la santé humaine et l'environnement.
- Sensibiliser en même temps les réfugiés et les personnes déplacées internes (PDI) qui sont souvent très dépendants du bois de chauffage pour cuisiner, faire bouillir de l'eau ou s'éclairer, ce qui entraîne une déforestation à grande échelle autour des sites.
- Mettre en place des mesures visant à réduire les risques dus à une élimination inappropriée des déchets par exemple: la mise en place des groupements d'intérêts économiques qui feront la collecte, le transport et dépôt ainsi que le recyclage et leur valorisation.
- Mettre en place un plan de contingence qui s'articule autour de l'analyse des risques de catastrophes, basée sur une évaluation motivée des conséquences humanitaires et la probabilité d'occurrence. L'analyse permet de prioriser les risques et de ne tenir compte que des menaces les plus pertinentes afin de permettre une planification réaliste des contingences et, partant, une utilisation rationnelle et efficiente. Il s'agit de :  
Pertes en vies humaines, atteintes à l'intégrité physique et morale des personnes ; Perte d'accès aux services de base (éducation, santé, eau potable, logement, télécommunications); Perte d'accès aux terres, de cheptels, des moyens de subsistance habituels; Crises épidémiques; Toutes formes de discrimination à l'égard de la femme ou d'autres groupes vulnérables.

**D'ici 2030 tous les employés et bénévoles seront informés de notre politique environnementale et de la manière dont ils peuvent réduire leur empreinte carbone dans leur travail organisationnel**

- Signature de la Charte Climat par les partenaires de mise en œuvre et autres acteurs humanitaires.
- Formation et mentorat des acteurs gouvernementaux et de la société civile sur l'utilisation d'outils de sélection/évaluation environnementale tels que NEAT+.
- Mettre une charte des bonnes pratiques environnementales afin de limiter l'influence de nos

*NB : Grâce à l'engagement constructif des décideurs politiques, de la communauté, des parties prenantes et des donateurs, nous espérons atteindre les objectifs ci-dessus de 60 % et plus. Nous envisageons un Mali libéré des souffrances résultant du changement climatique déclenché par des activités anthropiques non durables sur l'environnement naturel.*